



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron à BUJALEUF, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 04 septembre 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	21	5	0	7

Pour	Contre	Abstention
26	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, PAQUET Laurent, PERIGAUD Chantal, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : MUZETTE Thierry donne pouvoir à PERIGAUD Chantal, PLAZANET Mélanie donne pouvoir à Mme GLANGEAUD, ROGER Edouard donne pouvoir à BODIN Pascal, SERRU Marie Claire donne pouvoir à LENOBLE Monique, TERRIER Gilles donne pouvoir à BIDAUD Jean Michel.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Absents : CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, DUPUY Nathalie, MENUCELLI Thierry, PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : LENOBLE Monique

DELIBERATION

Délibération n° 70-2019 : Information sur les délibérations prises en bureau

Vu la délibération en date du 24 avril 2014 autorisant des délégations au Bureau Communautaire ;

Dans le cadre de ces délégations, Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire de la décision de Bureau en date du 25 juillet 2019.

1- Extrait de la délibération 54-2019 :

Monsieur le Président vous propose un projet de décision modificative n° 2 – 2019 pour le Budget principal. Cette décision modificative a pour objet des virements de crédits budgétaires.

Le projet de décision modificative est le suivant :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20190912-70-2019-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

ARTICLES	DETAIL	FONCTION	MONTANT
66112	ICNE	020	+ 16 475 €
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		020	+ 16 475 €
739223	FPIC	020	- 8 000 €
CHAPITRE 014 - ATTENUATION DE PRODUITS		020	- 8 000 €
615221	Entretien et réparations bâtiments	020	- 8 475 €
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		020	- 8 475 €

TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT 0 €

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- ADOPTER la décision modificative n° 2 – 2019 pour le Budget principal comme indiqué ci-dessus

2- Extrait de la délibération 55-2019 :

Monsieur le Président vous propose un projet de décision modificative n° 1 – 2019 pour le Budget annexe Petite Enfance. Cette décision modificative a pour objet des virements de crédits budgétaires.

Le projet de décision modificative est le suivant :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ARTICLES	DETAIL	FONCTION	MONTANT
2051	Logiciels	020	- 650 €
TOTAL CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			- 650 €

ARTICLES	DETAIL	FONCTION	MONTANT
2183	matériel de bureau et matériel informatique	020	+ 650 €
TOTAL CHAPITRE 21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES			+ 650 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT 0,00 €

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- ADOPTER la décision modificative n° 1 – 2019 pour le Budget annexe Petite Enfance comme indiqué ci-dessus

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- DE PRENDRE ACTE de ces deux décisions du Bureau.

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20190912-70-2019-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

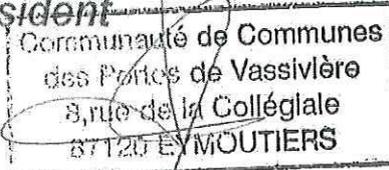
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 24 septembre 2019

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le : **25 SEP. 2019**
Publié le : **25 SEP. 2019**

Le Président



Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20190912-70-2019-DE
Date de télétransmission : 25/09/2019
Date de réception préfecture : 25/09/2019

10/09/2019

10/09/2019

10/09/2019